

Nos partenaires

Ministère délégué auprès du Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et de la Formalisation



Tribunal du Commerce



Direction des Impôts



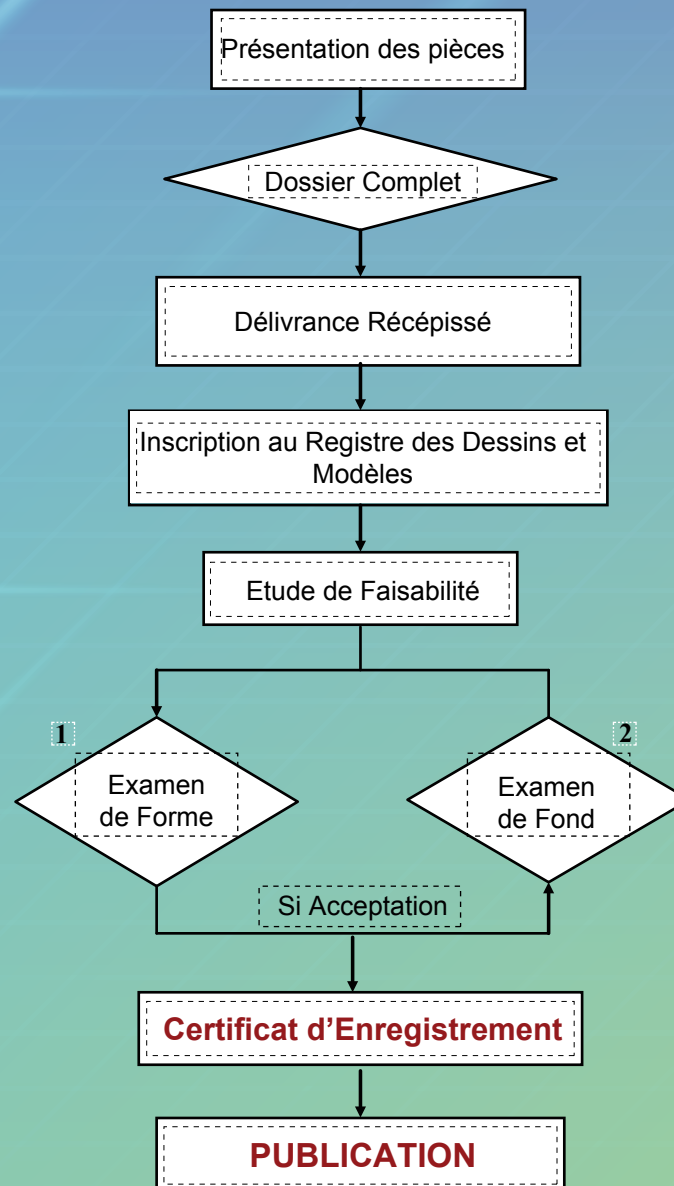
Bureau du Droit d'Auteur et Droits Voisins



ANPI
Coordonnées

Adresse
Plateau du Serpent
Rue Mohamed Dileita Mohamed
Immeuble Loyauté, Rez de Chaussée
BP 2017
Site Web: www.odpic.info
Contact : Tel (+253) 21 35 60 11
Fax (+253) 21 35 60 92

Les étapes d'enregistrement de Dessins ou Modèles Industriels



Dessins et Modèles



ODPIIC
Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale

Le 1^{er} garant de la Propriété Industrielle et Commerciale

QU'EST CE QU'UN DESSIN...

Le **dessin** est un assemblage de lignes, de couleurs, destiné à donner une apparence spéciale à un objet industriel ou artisanal quelconque.

...OU UN MODELE INDUSTRIEL ?

Le **modèle** est toute forme plastique associée ou non à des couleurs et tout objet industriel qui peut servir de type pour la fabrication d'autres unités. Il se distingue des modèles similaires par sa configuration.

EST-CE UNE OBLIGATION D'ENREGISTRER UN DESSIN OU MODÈLE?

Il n'est pas légalement obligatoire d'enregistrer les dessins et modèles. Toutefois cette démarche est fortement recommandée.

QUE PROTÈGE LE DESSIN ET MODÈLE?

L'apparence, l'aspect ornemental ou esthétique d'un objet. Les dessins et modèles industriels s'appliquent sur des produits de l'industrie et l'artisanat tels que bijoux, montres, sac à main, vêtements, etc.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA PROTECTION?

⇒ **Un monopole d'exploitation** : la protection confère à son propriétaire le droit exclusif d'empêcher, sans son autorisation, la copie, l'imitation ou la reproduction de son dessin et modèle par un tiers sur le territoire national.

⇒ **Un apport financier** : la protection constitue un apport financier par la concession de licence d'exploitation en contrepartie d'une rétribution financière.

⇒ **Un enjeu commercial et un atout stratégique** : la protection influe sur les choix du consommateur

⇒ **Un atout d'innovation** : la protection encourage la créativité industrielle et développe les activités de l'entreprise.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE PROTECTION?

Critère de Nouveauté : un dessin ou modèle industriel doit être nouveau (pas d'identique mis à la disposition du public avant la demande d'enregistrement).

Critère d'Originalité : il doit être original s'il a été créé indépendamment par son auteur (pas de copie, ni une imitation de dessin ou modèle existant)

COMMENT S'EFFECTUE CETTE PROTECTION? *

Le dessin ou modèle industriel doit être enregistré par l'ODPIC à travers un dépôt.

Les étapes d'enregistrement sont les suivantes :

- Présentation des pièces et du formulaire préalablement rempli,
- Inscription au registre national des dessins et modèles,
- Délivrance d'un Récépissé attestant du dépôt de la demande d'enregistrement,
- Etude de faisabilité comprenant l'examen de forme et l'examen de fond,
- Délivrance d'un certificat d'enregistrement au déposant après validation de la demande d'enregistrement,
- Publication au Bulletin Officiel (sur notre site internet www.odpic.dj et au Journal La Nation).

*L'enregistrement d'un dessin ou d'un modèle offre une protection pour une durée de **5 ans renouvelable** pour une période totale de **15 ans**.*



Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale

*Voir Schéma au recto
*www.odpic.info

TARIFICATIONS DESSIN OU MODÈLE INDUSTRIEL

	Dépôt	Modification sur l'identification	Inscription des actes affectant propriété/jouissance
Formulaire (1)	D1	D2	D3
Pièces à fournir (selon la demande)	⇒ Reproductions graphiques ou photographiques en 3 exemplaires ⇒ Pouvoir du mandataire Brève description en 3 exemplaires ⇒ Copie officielle du dépôt antérieur ⇒ Autorisation de revendiquer la priorité ⇒ Justificatif de l'acquittement des droits exigibles ⇒ Certificat garantie	⇒ Original de l'acte sous seing privé ⇒ Reproduction ou extrait de l'acte à inscrire ⇒ Pouvoir du mandataire ⇒ Justificatif des droits exigibles	⇒ Original de l'acte sous seing privé ⇒ Reproduction ou extrait de l'acte à inscrire ⇒ Acte établissant le transfert en cas de mutation par décès ⇒ Copie certifiée conforme de l'acte justifiant le transfert par fusion, scission ou absorption ⇒ Pouvoir du mandataire ⇒ Justificatif des droits exigibles
Durée	1 Semaine maximum	1 Semaine maximum	1 Semaine maximum
Dépôt (2)	122 500 FDJ	10 000 FDJ	20 000 FDJ

1. D'autres formulaires existent notamment la délivrance de duplicata, déclaration de retrait...
2. 45 000 FDJ pour un dépôt de classe supplémentaire